



# MAIRIE DE MODANE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 AVRIL 2015

## Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le DEUX AVRIL DEUX MILLE QUINZE, à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Maire.

**Membres présents :** RAFFIN Jean-Claude - SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - MASOCH Gérard - CHIAPUSSO Aline - THOMAS Louis - FACON Christian - RATEL Chantal - LETT Xavier - PERRI René - FRIQUET Claude - DA LAMA Marie - TEYSSIER Yannick - MOREAU Dominique - PASTEL Denis - JAMMES Sandrine - GINDRE Gabrielle - PETINOT Laurence

**Absente excusée :** CRASEZ Angeline

**Absents ayant donné procuration :** BILLOIR Julien à RAFFIN Jean-Claude - SIMON Christian à CHEVALLIER Sabine - BOTTE Géraldine à PETINOT Laurence

**Conseillers en exercice :** 23

**Quorum :** 12

**Présents :** 19

**Pouvoirs :** 3

**Votants :** 22

Madame Marie DA LAMA a été élue secrétaire

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2015

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 25 février 2015.

#### 1. FISCALITE DIRECTE LOCALE : TAUX D'IMPOSITION 2015

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Commune a intégré la Communauté de Communes Terra Modana (CTM). Cette dernière a décidé d'augmenter ses taux d'imposition et de mettre en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 une dotation de solidarité pour ses communes membres.

Ne souhaitant pas augmenter les impôts pour les contribuables modanais, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les taux d'imposition suivants au titre de l'exercice 2015 :

- Taxe d'habitation .....10,67 %
- Taxe foncière (bâti) .....14,60 %
- Taxe foncière (non bâti) .....0,00 %
- Cotisation foncière des entreprises .....6,79 %

#### 2. BUDGET PRINCIPAL : COMPTE DE GESTION 2014

Le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2014 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire n'appelant ni observation ni réserve de sa part, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014 du budget principal.

#### 3. BUDGET PRINCIPAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Thierry THEOLIER, Adjoint aux finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 du budget principal dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
Investissement	213 336,00 €	0 €	-601 844,93 €	-388 508,93 €
Fonctionnement	2 171 644,88 €	6 414 €	282 117,07 €	2 447 345,95 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 384 978,88 €</b>	<b>6 414 €</b>	<b>-319 727,86 €</b>	<b>2 058 837,02 €</b>

#### **4. BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT 2014**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget principal ainsi qu'il suit :

Résultat de l'exercice	282 11707 €
Résultat reporté 2013	2 165 228,88 €
<b>Résultat de fonctionnement 2014</b>	<b>2 447 345,95 €</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement 2014</b>	
D/001 besoin de financement	- 601 844,93 €
R/001 excédent d'investissement	
Résultat reporté 2013	213 336,00 €
<b>Résultat d'investissement 2014</b>	<b>- 388 508,93 €</b>
<b>Solde reste à réaliser</b>	
	<b>-723 222,00 €</b>
<b>Besoin de financement en investissement 001</b>	
	<b>1 111 730,93 €</b>
<b>AFFECTATION</b>	
Affectation au R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement ci-dessus)	<b>1 111 730,93 €</b>
<b>Report en fonctionnement au R/002</b>	<b>1 335 615,02 €</b>
Déficit de fonctionnement reporté au D/002	<b>0 €</b>

#### **5. BUDGET PRINCIPAL : BUDGET PRIMITIF 2015**

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2015 du budget principal pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de **12 053 370 €** respectivement :

- Section de fonctionnement ..... **8 000 740 €**
- Section d'investissement..... **4 052 630 €**

#### **6. BUDGET ANNEXE EAU-ASSAINISSEMENT : COMPTE DE GESTION 2014**

Le compte de gestion du budget annexe eau-assainissement dressé pour l'exercice 2014 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire n'appelant ni observation ni réserve de sa part, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014 du budget annexe eau-assainissement.

#### **7. BUDGET ANNEXE EAU-ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Thierry THEOLIER, Adjoint aux finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 du budget principal dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
Investissement	- 494 892,67 €	0,00 €	397 446,98 €	-97 445,69 €
Fonctionnement	319 192,07 €	319 192,07 €	176 782,12 €	176 782,12 €
<b>TOTAL</b>	<b>-175 700,60 €</b>	<b>319 192,07 €</b>	<b>574 229,10 €</b>	<b>79 336,43 €</b>

#### **8. BUDGET ANNEXE EAU-ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT 2014**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe eau-assainissement ainsi qu'il suit :

Résultat de l'exercice	176 782,12 €
Résultat reporté 2013	0 €
<b>Résultat de fonctionnement 2014</b>	<b>176 782,12 €</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement 2014</b>	
D/001 besoin de financement	
R/001 excédent d'investissement	397 446,98 €
Résultat reporté 2013	-494 892,67 €
<b>Résultat d'investissement 2014</b>	<b>-97 445,69 €</b>
<b>Solde reste à réaliser</b>	
	<b>0 €</b>
<b>Besoin de financement en investissement 001</b>	
	<b>97 445,69 €</b>
<b>AFFECTATION</b>	
Affectation au R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement ci-dessus)	<b>97 445,69 €</b>
<b>Report en fonctionnement au R/002</b>	<b>79 336,43 €</b>
Déficit de fonctionnement reporté au D/002	<b>0 €</b>

#### **9. BUDGET ANNEXE EAU-ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2015**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2015 du budget annexe eau-assainissement pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme **409 341 €** respectivement :

- section de fonctionnement ..... **143 249 €**
- section d'investissement ..... **266 092 €**

#### **10. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «CITE B» : COMPTE DE GESTION 2014**

Le compte de gestion du budget annexe lotissement «Cité B» dressé pour l'exercice 2014 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire n'appelant ni observation ni réserve de sa part, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014 du budget annexe lotissement «Cité B».

#### **11. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «CITE B» : COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Thierry THEOLIER, Adjoint aux finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 du budget annexe lotissement «Cité B» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	section d'investissement	section fonctionnement	total des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	0 €	50 000 €	50 000 €
Recettes nettes	0 €	0 €	0
<b>DEPENSES</b>			
Autorisation budgétaires totales	0 €	50 000 €	50 000 €
Dépenses nettes	0 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

#### **12. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «CITE B» : BUDGET PRIMITIF 2015**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2015 du budget annexe lotissement «Cité B» pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de **499 620 €** respectivement :

- Section de fonctionnement..... 270 714 €
- Section d'investissement..... 228 906 €

### **13. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LES HAUTS DE LOUTRAZ» : COMPTE DE GESTION 2014**

Le compte de gestion du budget annexe lotissement «Les Hauts de Loutraz» dressé pour l'exercice 2014 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire n'appelant ni observation ni réserve de sa part, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014 du budget annexe lotissement «Les Hauts de Loutraz».

### **14. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LES HAUTS DE LOUTRAZ» : COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Thierry THEOLIER, Adjoint aux finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 du budget annexe lotissement «Les Hauts de Loutraz» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €
Fonctionnement	51 807,95 €	0 €	91 985,58 €	143 793,53 €
<b>TOTAL</b>	<b>51 807,95 €</b>	<b>0 €</b>	<b>91 985,58 €</b>	<b>143 793,53 €</b>

### **15. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LES HAUTS DE LOUTRAZ» : BUDGET PRIMITIF 2015**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2015 du budget annexe lotissement «Les Hauts de Loutraz» pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de **619 244,94 €** respectivement :

- section de fonctionnement..... 317 122,47 €
- section d'investissement..... 302 122,47 €

### **16. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «PARC D'ACTIVITES DES TERRES BLANCHES» : COMPTE DE GESTION 2014**

Le compte de gestion du budget annexe lotissement «Parc d'Activités des Terres Blanches» dressé pour l'exercice 2014 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire n'appelant ni observation ni réserve de sa part, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014 du budget annexe lotissement «Parc d'Activités des Terres Blanches».

### **17. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «PARC D'ACTIVITES DES TERRES BLANCHES» : COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Thierry THEOLIER, Adjoint aux finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 du budget annexe lotissement «Parc d'Activités des Terres Blanches» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	section d'investissement	section fonctionnement	Total des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	10 000 €	10 000 €	20 000 €
Recettes nettes	0 €	0 €	0 €
<b>DEPENSES</b>			
Autorisation budgétaires totales	10 000 €	10 000 €	20 000 €
Dépenses nettes	0 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

### **18. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «PARC D'ACTIVITES DES TERRES BLANCHES» : BUDGET PRIMITIF 2015**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2015 du budget annexe lotissement «Parc d'Activités des Terres Blanches» pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de **1 036 684 €** respectivement :

- Section de fonctionnement..... 501 684 €
- Section d'investissement..... 535 000 €

### **19. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LES BONS ENFANTS» : COMPTE DE GESTION 2014**

Le compte de gestion du budget annexe lotissement «Les Bons Enfants» dressé pour l'exercice 2014 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire n'appelant ni observation ni réserve de sa part, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014 du budget annexe lotissement «Les Bons Enfants».

### **20. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LES BONS ENFANTS» : COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Thierry THEOLIER, Adjoint aux finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 du budget annexe lotissement «Les Bons Enfants» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
Investissement	20 190,46 €	0 €	-3 846,88 €	16 343,58 €
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 190,46 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-3 846,88 €</b>	<b>16 343,58 €</b>

### **21. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LES BONS ENFANTS» : BUDGET PRIMITIF 2015**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2015 du budget annexe lotissement «Les Bons Enfants» pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires en dépenses et en recettes, à la somme de **38 656,42 €** respectivement :

- section de fonctionnement ..... **13 656,42 €**
- section d'investissement ..... **25 000,00 €**

### **22. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LE CHARMAIX OUEST» : COMPTE DE GESTION 2014**

Le compte de gestion du budget annexe lotissement «Le Charmaix Ouest» dressé pour l'exercice 2014 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire n'appelant ni observation ni réserve de sa part, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014 du budget annexe lotissement «Le Charmaix Ouest».

### **23. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LE CHARMAIX OUEST» : COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Thierry THEOLIER, Adjoint aux finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 du budget annexe lotissement «Le Charmaix Ouest» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	section d'investissement	section fonctionnement	total des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	20 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €
Recettes nettes	2 034,76 €	2 034,76 €	4 069,52 €
<b>DEPENSES</b>			
Autorisation budgétaires totales	20 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €
Dépenses nettes	2 034,76 €	2 034,76 €	4 069,52 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

### **24. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «LE CHARMAIX OUEST» : BUDGET PRIMITIF 2015**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2015 du budget annexe lotissement «Le Charmaix Ouest» pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires en dépenses et en recettes, à la somme de **14 069,52 €** respectivement :

- section de fonctionnement ..... **7 034,76 €**
- section d'investissement ..... **7 034,76 €**

### **25. BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS 2014**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2014 conformément à l'annexe ci-dessous :

<b>CESSIONS</b>				
Date de la délibération	Date de l'acte notarié	Parcelles	Acquéreur	montant de la vente
24/10/2013	21/11/2014	F 2254 (lot 72)	Syndicat des copropriétaires Mélézets 1	3 000,00 €
27/11/2013	13/08/2014	A 3783 3785 3786	CONSORTS SADORGE/DELANGLE	150 000,00 €
28/08/2013	16/09/2014	B 1184 1188	SARL LELA	529,00 €
13/03/2014	03 et 06/06/2014	B 1192	SCI FARONI ET FILS	22 560,00 €
24/07/2013	09/05/2014	B 1185 1187 1190	SCI CASARIN MODANE	18 492,00 €
28/08/2013	07 et 09/01/2014	F 2905	CONSORTS LANFREY/COUDOUGNAC	1 540,00 €
24/04/2013	21/03/2014	C 4226	MASOCH Bernard	146,16 €
24/08/2011	16/07/2014	F 2734	Consorts VIGNOUD Eugène	0,00 €
<b>Montant des acquisitions</b>				<b>196 267,16 €</b>

24/04/2013	24/06/2014	A 2027 2029 2029	CONSORTS ALLARD/MEYLAN/DAKESSIAN	3 100,08 €
27/11/2013	16/07/2014	A 3824 et A 3825 (acte rectificatif)	HOPITAL LOCAL	0,00 €
24/08/2011	16/07/2014	F 351	Consorts VIGNOUD Eugène	0,00 €

## **26. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2015**

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour (M. Xavier LETT ne prenant pas part au vote), approuve les subventions aux associations pour l'année 2015 conformément à l'annexe ci-dessous :

Type d'associations	Nom de l'association	Montant budgétisé pour 2015
<b>ANIMATION</b>	Atelier Les Mains Créatives	400,00 €
	Loisirs créatifs Modanais	250,00 €
	Tous les arts	100,00 €
<b>DIVERS</b>	AICA Modane-Fourneaux	230,00 €
	Association Amicale du Personnel Communal	3 446,00 €
	Association prévention Routière	50,00 €
	Association Scolaire Jules Ferry	350,00 €
	Ecole maternelle Paul Bert	350,00 €
	GIDA	1 150,00 €
	Sou des Ecoles	1 500,00 €
<b>CULTURELLES &amp; MUSIQUE</b>	Association artistique modanaise	650,00 €
	Dante Alighieri	750,00 €
	Ensemble Choral "Le Petit Bonheur"	600,00 €
	G.R.A.C.	3 500,00 €
	Cœur Perdu	200,00 €
	L'Union Musicale du Charmaix	1 800,00 €
	MF Dancing club	200,00 €

<b>PATRIMOINE &amp; TRADITION</b>	Association Intercommunale des mutilés anciens combattants et victimes de guerre	500,00 €
	Association pour les jumelages Modane-Fourneaux	400,00 €
	La Dauphinelle	150,00 €
	La Médaille Militaire	50,00 €
	Mémoires sans frontières	300,00 €
	Musée de la Traversée des Alpes	500,00 €
	Société Mycologique et Botanique de Haute-Maurienne	450,00 €
<b>SPORTIVES</b>	Basket Club Modanais	2 300,00 €
	Boule Modanaise	580,00 €
	Club Alpin Français Modane Thabor Escalade	850,00 €
	Club De Tir De Modane	1 300,00 €
	Club Subaquatique Maurienne	550,00 €
	Le Pied à l'étrier	200,00 €
	Modane Taekwondo	150,00 €
	Maurienne Judo	500,00 €
	Monolithe Ski de Fond	1 300,00 €
	Pétanque Modane-Fourneaux	300,00 €
	Sports Hiver Modane Valfréjus	11 100,00 €
	Tennis Club	610,00 €
	Union Cycliste Vanoise	500,00 €
	Union Sportive Modane	6 350,00 €
Vol Libre Vanoise	200,00 €	
<b>SANTE SOCIAL ENTRAIDE</b>	Ainés ruraux	950,00 €
	Amicale pour le don du sang bénévole du Canton de Modane	250,00 €
	AMIES	900,00 €
	APEI de Maurienne	600,00 €
	Croix Rouge Délégation Locale	2 200,00 €
	France Alzheimer Savoie	200,00 €
	Les Restaurants du Cœur	500,00 €
	Secours Catholique	970,00 €
<b>SUBVENTION EXCEPTIONNELLE</b>		
Ce qu'on entend sur la montagne		1000,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>52 236,00 €</b>

### **27. MARCHÉ DU VÉHICULE D'OCCASION DES 11 ET 12 AVRIL 2015**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'organisation du marché du véhicule d'occasion à Modane les 11 et 12 avril 2015.

La redevance d'occupation du domaine public communal est fixée par garage automobile à quatre-vingt-dix euros (90€) et arrêtée à la somme de cinquante euros (50€) pour les partenaires.

### **28. TOUR DE FRANCE 2015 : CONVENTION AFFERENTE – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention à intervenir avec la société ASO, la commune de Modane et l'Office de tourisme Modane-Valfréjus et Monsieur le Maire est autorisé à la signer.

Les concours financiers du Syndicat Pays de Maurienne (SPM), du Conseil Général et de la Communauté de Communes Terra Modana (CCTM) sont sollicités et Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document correspondant à cette affaire.

### **29. CRITERIUM DU DAUPHINE 2015 : CONVENTION AFFERENTE**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention à intervenir avec la société Critérium du Dauphiné Organisation, la commune de Modane et l'Office de tourisme Modane-Valfréjus est approuvée et Monsieur le Maire est autorisé à la signer.

Les concours financiers du Syndicat Pays de Maurienne (SPM), du Conseil Général et de la Communauté de Communes Terra Modana (CCTM) sont sollicités et Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document correspondant à cette affaire.

### **30. SUBVENTION A L'OFFICE DE TOURISME MODANE-VALFREJUS**

Par 21 voix pour (Mme Nicole SELTZER ne prenant pas part au vote), le Conseil Municipal approuve la subvention d'un montant de cent soixante-quatorze mille euros (174 000 €) à l'Office de Tourisme Modane/Valfréjus dans le cadre du financement de l'arrivée finale du Critérium du Dauphiné et la 20<sup>ème</sup> étape du Tour de France.

### **31. TOUR DES PAYS DE SAVOIE EDITION 2015 : CONTRAT DE PARTENARIAT AFFERENT**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le contrat de partenariat pour l'organisation du Tour des Pays de Savoie 2015 à intervenir avec le comité d'organisation du Tour des Pays de Savoie et Monsieur le Maire est autorisé à le signer

Une subvention d'un montant de quinze mille euros (15 000 €) est accordée au comité d'organisation du Tour des Pays de Savoie édition 2015.

### **32. ANIMATION DU SITE S 37 (MASSIF DU MONT THABOR) NATURA 2000 – APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'animation générale du site Natura 2000 S37 ainsi que le plan de financement prévisionnel dont le coût d'objectif s'établit à vingt-cinq mille trois cent soixante-treize euros et dix centimes toutes taxes comprises (25 373.10 € TTC).

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier de l'Etat (MEDDE) et de l'Union Européenne (FEADER) dans le cadre de cette affaire.

### **33. CESSIION DE L'ANCIEN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MODANE**

Par 21 voix pour et 1 abstention (M. Louis THOMAS), le Conseil Municipal approuve la cession par la commune de Modane de l'ancien centre d'incendie et de secours, cadastré section C n°2765 d'une contenance cadastrale de 1025 m<sup>2</sup> pour un montant de trois cent mille euros (300.000 €) au profit de la SCI WHE.

### **34. AVENANT AU CONTRAT D'AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE : DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE SURVEILLANCE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la composition du comité de surveillance relatif au contrat d'affermage du service public de l'eau potable définie ci-dessous :

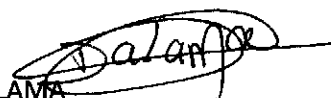
- Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Président
- Monsieur Gérard MASOCH
- Monsieur Thierry THEOLIER
- Monsieur Christian SIMON
- Monsieur Christian FACON

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 22h15.

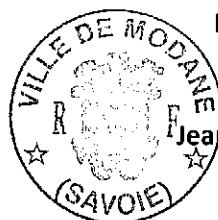
A Modane, le 20 avril 2015

La Secrétaire de séance,

Marie DA LAMA



Le Maire,



Jean-Claude RAFFIN

